



Examen au cas par cas pour les PPR Miniers
cartographie: courbe enveloppe des aléas

Echelle : 1 / 10 000

Date : 15/01/2015

Dessin :
M. L...



1) Servitudes d'utilité publique

- AC1 Monument historique classé ou inscrit
- EL11 Interdiction d'accès gréviant les propriétés limitrophes des routes express
- I3 Canalisations de transport de gaz ainsi que Gazonor et Nexans (avant 1/25000e)
- I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.
- PM2 Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PT2 Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
- T1 Voie ferrée
- T7 Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement

2) Informations et Obligations diverses

- AD Autorisation de Défrichement
- ATB Axe Terrestre Bruyant
- EP Edifice à valeur Patrimoniale
- PPM Protection autour des Puits de Mine
- CCS Cavité et Carrière Souterraine (source BRGM 2012)
La position mentionnée ne permet pas la localisation précise sur le terrain.
Pour tous travaux à proximité des cavités, il est nécessaire de se référer à l'inventaire des cavités et carrières souterraines non minières (BRGM)
- LEN Itinéraire de Liaison entre les Espaces Naturels
- GR Itinéraire de grande randonnée et de promenade (source : Conseil Général)
- ILE Itinéraire de liaison équestre (source : Conseil Général)
- INT2 Protection des cimetières militaires
- ZNIEFF1 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 (source DREAL) (avant 1/25000e)
- ZH Zone Humide (avant 1/25000e)
- Curbes enveloppes des aléas miniers

